

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 53 (1965)

Heft: 48

Artikel: Mademoiselle Kammacher : (suite de la page 1)

Autor: W.-G. / Kammacher

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Episodes de la grande tragédie russe

Il y avait une fois, sur les bords de la Néva, une petite fille dont la destinée devait être fréquemment et profondément bouleversée. Pourtant, des fées bienveillantes s'étaient penchées sur son berceau : elle était douée d'une très vive intelligence, d'une grande curiosité intellectuelle, d'une mémoire (1917-1921) nous fait assister à la destruction de la classe bourgeoise et au pillage des biens qui avaient été accumulés et dont beaucoup servaient aussi la collectivité. Avec le second livre, « L'Université rouge », nous pénétrons dans le milieu des professeurs et des étudiants. Là encore, les passions se déchaînent. Le troisième volume, « Les Koulaks », nous entraîne chez les anciens riches agriculteurs, que l'on dépouille aussi. Dans le quatrième volume, « Les Nuisseurs », on s'acharne contre les ingénieurs qui sont pourchassés parce qu'on les accuse de ne pas soutenir l'effort industriel. Le cinquième et dernier volume, « La fin d'une révolution », emmène le lecteur en Sibérie où la résistance au bolchevisme est parfois possible puisque la surveillance s'empare fatalement dans ces vastes étendues.

Ces dons lui permirent d'utiliser les conditions favorables qui entouraient sa jeunesse,



Lalie Guéée, au temps de sa jeunesse

elle put s'instruire et travailler les beaux-arts, elle avait acquis l'usage du français dans sa famille d'origine lyonnaise depuis quelques générations, elle vécut dans un milieu cultivé et relativement ais, jusqu'à son mariage avec un jeune professeur suisse, Eugène Piccard, un savant. Tout semblait réuni pour le bonheur de ce jeune ménage, chacun des époux bien armé pour se défendre dans l'existence.

Malheureusement, une mauvaise fée se tenait aussi auprès du berceau de Lalie Guéée, et elle avait promis la guerre et la révolution. Ce furent ces événements tragiques qui portèrent des coups à ce jeune ménage : déplacements du professeur Piccard d'une école à l'autre, d'une université à l'autre, séparation d'avec les siens, mort de leur fille Marie affaiblie par la disette alimentaire, disparition de leur fils. Enfin, après huit ans de régime bolchevik, retour en Suisse où la lutte pour l'existence ne fut pas facile, car c'était alors la crise.

Ces détails biographiques étaient nécessaires pour faire comprendre la valeur de l'œuvre de Mme E. Piccard. Elle fut un témoin, en Russie, des événements de la guerre de 1914-1918, de la révolution de 1917 et de l'instauration du régime bolchevik. Elle avait connu l'ancien régime et ses graves défauts, elle souhaitait des réformes, mais fut obligée de constater l'impuissance des nouveaux dirigeants, en dépit de leurs théories sociales et démocratiques. La Russie de jadis avait vu des foyles opprimés et misérables ; après la révolution, le nombre des malheureux continua de s'accroître et tout se déteriora. Pendant les longues années que Mme Piccard passa dans ce monde nouveau, elle ne cessa de porter secours à ceux qui, autour d'elle, avaient besoin d'aide ; on ne pouvait suffire à tout et, avec l'avènement de la dictature de Staline, le rêve d'une révolution démocratique s'éteignit.

Mme Piccard a relaté ses souvenirs dans une suite de cinq volumes, sous le titre général d'« Episodes de la grande tragédie russe ».

Le premier volume « Mort aux bourgeois »

Une qualité...



4, rue du Rhône - Genève

ÉVOLUTION DE LA FEMME EN TUNISIE

Dans le plan de réforme et d'extension de l'enseignement en Tunisie, écrit Mme Blanche Merz, dans la « Feuille d'Avis de Vevey », la part de l'enseignement féminin est aussi large que le permettent les possibilités budgétaires. Au rythme prévu, l'instruction scolaire complète pour les filles devrait être réalisée au cours de cette prochaine décennie.

L'enseignement féminin est établi sur les mêmes principes que l'enseignement masculin, avec la langue de base et de culture nationale, qui est l'arabe, et la langue « véhiculaire » pour les sciences modernes : le français. Tout jeune fille est donc armée, grâce à la connaissance de la langue française, pour l'enseignement supérieur. Qu'elle soit issue d'une famille modeste ou riche, selon ses seules capacités elle pourra embrasser toute carrière qui s'offre à la femme moderne.

Des établissements spéciaux assurent la formation d'institutrices. Actuellement près de 400 jeunes filles fréquentent l'Université tunisienne qui vient d'être créée et plus de 300 font leurs études dans les facultés étrangères, principalement en France.

La femme au travail

Dans toutes les classes de la société, la plupart des jeunes filles s'instruisent pour obtenir un emploi et gagner leur vie. Un souffle d'indépendance les effleure ; elles tendent d'une façon générale, à l'émancipation sociale et économique. En trois ans, la Tunisie a vu apparaître en foule des jeunes filles et jeunes femmes dans les bureaux administratifs, aux comptoirs des magasins, aux guichets des postes, dans les hôpitaux et écoles, mille emplois qui jusqu'alors n'étaient réservés qu'aux hommes. Dans tous ces emplois, la Tunisienne a été très vite appréciée.

Une législation sociale protège la femme au travail, réglemente son salaire (par référence au salaire masculin), ses conditions de travail, ses congés de maternité, etc. Le salaire gagné par la femme lui appartient, elle en dispose librement.

Les femmes ayant désormais accès à tous les emplois, leur nombre sera toutefois limité par la concurrence masculine et la nécessité de ne pas aggraver le chômage. Les devoirs familiaux retiennent au foyer une grande partie des femmes, mais dans l'ensemble on constate qu'une vie sociale équilibrée s'établit ainsi en Tunisie.

La femme au foyer

La loi du 13 août 1956 a institué un code

La formation professionnelle des paysannes

Si les écoles ménagères rurales sont bien connues, il n'en est pas de même du cycle de formation professionnelle complet des paysannes.

Cette formation se fait en trois étapes :

1. L'apprentissage ménager rural

Durée : 1 an à 1 an et demi.

Lieu : chez une maîtresse d'apprentissage reconnue par la Commission cantonale d'apprentissage ou chez la mère de la jeune fille.

Programme : branches ménagères, plus aviculture et jardinage.

Cours : un jour par semaine durant l'hiver.

Examens : qui permettent l'obtention d'un certificat fédéral de fin d'apprentissage.

2. L'école ménagère rurale

Durée : 15 à 20 semaines suivant l'école.

Lieu : école ménagère rurale reconnue par l'OFIAMT (pour la Suisse romande, Marcellin VD, Marly-le-Grand FR, Châteauneuf VS, Courtemelon J.-B.).

Age : en principe, 17 ans au moins. Mais l'âge optimum est de 19 à 20 ans.

Programme : approfondissement des connaissances ménagères et agricoles acquises.

Examens : qui permettent d'obtenir un diplôme.

3. Les examens professionnels pour paysannes

Cours : 1 à 2 hivers selon la préparation antérieure.

Programme : branches ménagères et agricoles, connaissances générales.

Examens : théoriques et pratiques pour chaque branche, permettent l'obtention d'un diplôme fédéral de paysanne.

En principe, ces trois étapes sont successives et, entre coupées de stages pratiques, permettent peu à peu un élargissement et un ap-

profondissement des connaissances. Dans la pratique, il est bien rare qu'elles se succèdent de façon aussi harmonieuse. Il est bien difficile, lorsqu'elle a 16 ans, de prévoir si une jeune fille restera à la campagne et, souvent, la jeune fille elle-même préfère se préparer à un autre métier. D'autre part, il est assez fréquent que des femmes de paysans ne soient pas des filles d'agriculteurs.

C'est pourquoi le Règlement fédéral d'examen prévoit des possibilités de perfectionnement pour les paysannes qui n'ont pu, en temps voulu, acquérir la formation de base. Ainsi, toute paysanne qui satisfait aux autres conditions du Règlement mais qui n'a ni fait un apprentissage, ni suivi une école ménagère rurale, peut se présenter aux examens professionnels à condition :

a) de subir un examen libre de fin d'apprentissage préalablement aux examens supérieurs ;

b) de pouvoir justifier une formation équivalente à celle d'une école ménagère rurale. En Suisse romande, des cours spéciaux sont organisés pour les candidates aux examens professionnels. Ils durent un hiver pour les titulaires d'un diplôme ménager rural et deux hivers pour les autres candidates.

Raymonde Jaggi

(Suite de la page 1)

riode qui s'est écoulée avant 1960, année où les Genevoises sont devenues électriques et éligibles, Me Kammacher s'est abstenue d'adhérer à un parti politique, ce n'est qu'ensuite qu'elle est entrée au Parti socialiste qu'elle représente au Grand Conseil. On voit donc qu'elle n'est pas de ces passionnées, incapables de dominer sereinement un problème.

La nouvelle présidente saura s'acquitter avec une rigoureuse impartialité de ses nouvelles

fonctions, ses collègues le savent et c'est pourquoi cette élection n'a pas suscité de commentaires dubitatifs dans la presse, au contraire, les articles ont été positifs et élogieux.

On conçoit combien cette expérience est suivie avec intérêt ; elle est accompagnée des voix de toutes celles qui souhaitent la participation toujours plus large, toujours plus bénéfique des femmes dans la vie publique.

W.G.